



Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison

COMMUNIQUE DE PRESSE **MAIRIE DE BOËN SUR LIGNON**

Aide au transport scolaire à Boen

Réouvrir les transports scolaires et les rendre accessibles à tous les élèves boënnais est un engagement ferme du plan de mandat de l'équipe Municipale.

En effet, une situation d'injustice s'était créée au fil du temps sur notre commune.

Les enfants de Boen n'avaient plus accès aux transports scolaires, pour se rendre à la Cité Scolaire.

La mairie est arrivée à faire évoluer le fonctionnement des transports départementaux.

Désormais, depuis un an, tous les enfants Boennais, peuvent librement prendre le transport scolaire pour se rendre à la Cité scolaire.

Les arrêts ont été recréés, et les circuits remis en service.

Le règlement départemental des transports scolaires prévoit que les familles des élèves scolarisés à la cité scolaire de Boën et habitant à moins de 3 km de celle-ci doivent prendre en charge la totalité du coût d'un abonnement « Transport Scolaire » s'ils utilisent ce type de transport. **Ainsi ces familles paient un abonnement annuel d'un montant de 220€, alors que pour les autres ce montant s'élève à 110€.**

Afin de gommer cette injustice, la municipalité et le CCAS ont souhaité que tous les enfants de Boën puissent bénéficier des transports scolaires au même tarif annuel, soit 110 €.

Il est donc proposé de prendre en charge 110 € sous la forme d'une aide financière versée directement à la famille après production d'un justificatif de paiement de l'abonnement «Transport Scolaire» acquis auprès du Conseil Départemental.

Cette mesure qui permet de favoriser les transports collectifs réduit la circulation des véhicules dans le périmètre de la cité scolaire et garantit une plus grande sécurité pour les enfants.

Cet engagement de mandat est une grande réussite, avec pour l'année passée une quarantaine d'enfants Boennais qui ont emprunté les services départementaux.

Le nombre d'utilisateurs est en hausse cette année.

Points de ramassage concernés :

L'Argentière – La Place de l'Hôtel de Ville – Pont Terray.

La Garde – La Croix de Chaize – L'Annet

Renseignements auprès du secrétariat de la Mairie.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'PJR'.

Le Maire,
Pierre-Jean ROCHETTE